

# COLLOQUE

DE CLÔTURE  
DU **PROJET ADOPRIVACY**



## Comité d'organisation

Andeol Augustyniak  
Nicole Boubée  
Laurence Calandri  
Valentyna Dymytrova  
Valentine Favel-Kapoian  
Agnès Granchet  
Sophie Jehel  
Laurence Leveneur  
Lorena Lisembard  
Jean-Marc Meunier  
Cécile Perret  
Julien Rossi  
Florence Thiault

Amphitêâtre, MSH Paris Nord - 20 Av. George Sand, 93210 Saint-Denis  
Métro Ligne 12, arrêt Front Populaire



# LES ADOLESCENTS FACE AUX ENJEUX DE LA PRIVACY.

STRATÉGIES ADOLESCENTES, PERSPECTIVES DE RÉGULATION, INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES.

11 & 12 décembre 2023  
MSH Paris Nord - Amphithéâtre

Entrée libre sur inscription : [t.ly/mYa2P](https://t.ly/mYa2P)

# Lundi 11 décembre

9h-17h15

9h - 9h30 : Accueil  
9h30-9h45 : Introduction par **Eric Delemar**, Défenseur des enfants  
9h45-10h : Intervention de **Francesca Musiani** (Centre Internet et Société)

## Matinée

### Les jeunes et la privacy : stratégies adolescentes et inégalités numériques

10h-11h30 : **Table ronde n°1**  
« **L'intensité du travail émotionnel des adolescents pour protéger leur vie privée** »

Adoprivacy a permis de montrer que les adolescent sont une conception souple et circancielle de la vie privée, et développent un arsenal de tactiques pour la protéger, même si inévitablement, du fait de leur hyperconnexion, du grand nombre de comptes que la plupart gèrent, en privé, ou en public, des dévoilements ou des messages indiscrets sont régulièrement publiés. Si ces dévoilements et le risque de cyberharcèlement sont malheureusement bien réels, la focalisation des enseignants et directeurs d'établissement donne le sentiment aux jeunes consultés que la totalité de leur expérience numérique n'est pas prise en compte. Nous mettrons ici en regard les enquêtes réalisées auprès des jeunes et celles auprès des adultes. La mauvaise connaissance par certains adultes des stratégies et questionnements éthiques des jeunes est un des facteurs de la mauvaise réception des formations.

**Modération : Alexandra Saemmer (CEMTI)**

Équipe Adoprivacy :  
**Sophie Jehel** (CEMTI)  
**Nicole Boubée** (LERASS)  
**Valentyna Dymytrova** (ELICO)  
**Valentine Favel Kapoian** (ELICO)  
**Laurence Leveneur** (IDETCOM)

**Discutant : Yann Bruna** (Sophiapol)

11h30-11h45 : Pause

11h45-13h : **Table ronde n°2**  
« **Aggravation des vulnérabilités et des inégalités sociales et de genre par les activités numériques** »

Les enjeux de la protection de la vie privée sur les plateformes numériques sont complexes, ils supposeraient des connaissances juridiques et des habiletés sociales qui sont inégalement partagées. Les pratiques numériques révèlent mais aussi aggravent les inégalités sociales et de genre. La situation des filles est paradoxale du fait de l'injonction sociale à l'exposition de soi, et de la virulence des discours discriminatoires qui visent à restreindre la place des femmes dans les espaces publics à des secteurs subalternes. La mise en œuvre d'une privacy, au sens de la protection de sa vie privée et de ses données personnelles, y est particulièrement difficile pour elles. Les apprentissages en matière de privacy sont transmis en premier lieu par les parents, soit par leur propres routines de gestion de leurs réseaux, soit par les conseils donnés et discutés avec leurs enfants, comme en témoignent les enfants de parents cadres. Dans les milieux populaires, les compétences des parents sont bien moins affirmées, les adolescents davantage seuls dans leur gestion de la privacy, la médiation parentale est parfois étayée par un contrôle délégué à la famille éloignée, ou la fratrie plus âgée. Certaines difficultés cognitives viennent également redoubler des inégalités sociales. L'école peine à les compenser pour des raisons que les entretiens avec les adultes enseignants et personnels de direction ont mis en évidence.

**Modération : Anne-Cécile Caseau (INJEP)**

Équipe Adoprivacy :  
**Sophie Jehel** (CEMTI)  
**Nicole Boubée** (LERASS)  
**Valentyna Dymytrova** (ELICO)

**Discutant-e-s : Mehdi Arfaoui** (CNIL/LINC)  
**Margot Deage** (LaRAC)

13h-14h : Pause déjeuner

## Après-midi

### Jeux et difficultés de l'éducation à la privacy

14h-15h30 : **Table ronde n°3**  
« **La faible prise de conscience des enjeux des stratégies des plateformes numériques et des droits numériques** »

La connaissance des droits et des enjeux des données personnelles sur les plateformes est très inégalement appropriée par les adolescents. Le contexte social, l'âge, le genre, la formation sont des facteurs discriminants. Pour les enseignants et les éducateurs, les questions sont également particulièrement complexes. Les enseignants ont peu de créneaux horaires réservés à la transmission de ces connaissances, et peu de formations pour les acquérir. L'utilisation croissante de la géolocalisation sociale par les adolescents et leurs parents participe au brouillage des enjeux de surveillance. La table ronde permettra d'exposer les résultats de l'équipe Adoprivacy, d'ouvrir sur les enjeux des littératies numériques, c'est à dire la transmission d'un ensemble de compétences numériques, dans leur diversité (littératie de la privacy, littératie de la surveillance, littératie de la data) et de tisser des comparaisons européennes.

**Modération : Laurence Leveneur (IDETCOM)**

Équipe Adoprivacy :  
**Nicole Boubée** (LERASS)  
**Valentyna Dymytrova** (ELICO)  
**Julien Rossi** (CEMTI)  
**Florence Thiault** (PREFics)

**Discutant-e-s : Isabelle Feroc Dumez** (CLEMI)  
**Gaël Hénaff** (LiRIS)  
**Anne Morel** (A.P.D.E.N)  
**Carsten Wilhelm** (CRESAT)

15h30-15h45 : Pause

15h45-17h15 : **Table ronde n°4**  
« **Les adolescents face aux recours proposés par les plateformes numériques (modération et signalement)** » (français/anglais)

Adoprivacy permet de confirmer que les adolescents sont dans leur majorité informés de la possibilité de signaler des contenus qui leur semblent déplacés sur les plateformes qu'ils utilisent. C'est une pratique qui se banalise. Pour autant ils ont une perception plutôt négative de la modération et du traitement de leurs signalement auprès des plateformes. Le DSA répondra-t-il sur ce point à leurs demandes de clarification, de réponse, de pertinence du traitement ? Peut-on concevoir des IA qui pourraient y remédier ?

**Modération : Valérie Inès de la Ville (CEREGE)**

Équipe Adoprivacy :  
**Sophie Jehel** (CEMTI)  
**Jean Marc Meunier** (Paragraphe)

**Discutant-e-s : Tijana Milosevic** (Anti-Bullying Center) (anglais)  
**Bérengère Stassin** (CREM)



# Mardi 12 décembre

9h-17h30

9h - 9h30 : Accueil

## Matinée

### Perspectives de régulation des plateformes numériques

9h30-10h45 : **Table ronde n°5**  
« **Quelle protection de la vie privée peut-on attendre des dispositifs de protection des données personnelles ?** »

La recherche Adoprivacy a montré les grandes difficultés des enseignants pour aborder ces questions en raison de leur complexité et d'une certaine méfiance des adolescents. Elle a montré également un fort scepticisme des adolescents, lorsqu'ils comprennent les enjeux de la protection des données personnelles, face au recueil de leur consentement, et à leur sentiment de bien souvent ne pouvoir s'y dérober.

Quelles seraient les voies d'une éducation à la donnée et à la protection des données personnelles qui permettent d'en resituer les enjeux dans la construction de la citoyenneté (numérique) ? La table ronde articulera les points devue de juristes, d'associations de DPO, d'associations qui donnent aux usagers des plateformes les moyens de prendre conscience de la circulation des données.

**Modération : Valère Ndior (Lab-LEX)**

Équipe Adoprivacy :  
**Julien Rossi** (CEMTI)  
**Agnès Granchet** (CARISM)

**Discutant-e-s : David Bessot** (PrivacyTech)  
**Olivier Coutor** (CNIL)  
**Jessica Pidoux** (PersonalData.IO, Univ. deNeuchâtel)  
**Ugo Verdi** (MICA)

10h45-11h : Pause

11h-12h30 : **Table ronde n°6**  
« **La protection des mineurs sur les plateformes : les apports de la régulation des plateformes (amélioration de la modération, non profilage des mineurs, explicitation des fonctionnalités et du signalement, contrôle de l'accès aux programmes pornographiques...)** »

Plusieurs textes de loi et de règlement européen (DSA) ont cherché à renforcer la protection des mineurs sur les plateformes numériques, en précisant (notamment) une « majorité numérique » à 15 ans, en renforçant la protection des mineurs vis àvis du profilage publicitaire, en renforçant leurs droits à l'effacement de contenus et de données personnelles, en demandant aux très grandes plateformes d'améliorer la visibilité des dispositifs de signalement, ainsi que leur traitement. Plusieurs dispositions législatives nouvelles ou en préparation visent à renforcer la protection des mineurs : contrôle parental, majorité numérique, contrôle de l'accès aux contenus pornographiques, droit à l'image des enfants... Pour une part, l'équipe Adoprivacy considère que ces améliorations juridiques pourraient répondre à un certain nombre de critiques formulées par les jeunes en tant qu'usagers des plateformes. Ces dispositions pourront-elles concrètement permettre aux mineurs une meilleure effectivité de leurs droits ? Les usagers (jeunes et parents) pourront-ils avoir l'assurance que les plateformes peuvent mettre en œuvre ces promesses ?

**Modération : Laurence Calandri (IDETCOM)**

**Discutant-e-s : François Laboulais** (CEMEA)  
**Joséphine Regnier** (DGE)  
**Katia Roux** (Amnesty international)  
**Paul Smail** (Rakuten)  
**Arnaud Vergnes** (Google)  
**Lucile Petit** (ARCOM)  
**Capucine Tuffier** (Meta)

**Sharone Franco** (Yubo) (sous réserve)  
**Intervenant.e AFNOR** (sous réserve)

12h30-14h : Pause déjeuner

## Après-Midi

### Renouveler les modalités d'éducation et de formation

14h-15h30 : **Table ronde n°7**  
« **Enseigner avec les microfictions** »

Pour échapper au rejet de questions juridiques trop abstraites, le projet Adoprivacy a proposé d'aborder par la fiction et la contextualisation les dilemmes éthiques de la protection de la vie privée sur les plateformes. Le dispositif des microfictions prend la forme de saynètes dialoguées (rédigées par les différents chercheurs), accompagnées de différents éléments permettant de construire un scénario pédagogique enrichi et adapté aux niveaux et aux disciplines scolaires des enseignants. Ce modèle vise, à l'échelle de classes entières, la compréhension des droits numériques, l'appropriation des principes et des recours juridiques possibles. Nos observations indiquent d'une part une adéquation forte du dispositif avec les logiques enseignantes et de l'autre une réception très positive par les élèves. Dans toutes les classes, ils sont parvenus à identifier sans difficulté les enjeux portés par les microfictions travaillées. Des échanges nourris entre élèves, prenant appui spontanément sur leurs vécus, ont été constatés sur tous les terrains.

Cette table-ronde propose, avec les enseignants partenaires, de revenir sur les possibilités de « scolarisation » des contenus éthiques et juridiques liés à la protection de la vie privée. Elle discutera également l'efficacité pédagogique du dispositif expérimenté reposant sur un questionnement éthique associé à des apprentissages des droits numériques des mineurs et du fonctionnement algorithmique et publicitaire des plateformes.

**Modération : Elodie Gautier (CLEMI)**

Équipe Adoprivacy :  
**Valentine Favel Kapoian** (ELICO)

**Discutant-e-s : Christelle Blot** (enseignante partenaire)  
**Iris Iriu** (CLEMI, enseignante partenaire)  
**Emmanuel Maugard** (enseignant partenaire)  
**Stéphanie Tur** (enseignante partenaire)  
**Carina Chatain-Marcel** (CNIL)  
**Nathalie Nouailles** (CLEMI, Lerass)

15h30-15h45 : Pause

15h45-17h15 : **Table ronde n°8**  
« **Les dispositifs de recherche-enquête-crédation dans la littérature numérique** »

Au cours du projet Adoprivacy, les jeunes, accompagnés de leurs enseignants et d'intervenants extérieurs (journalistes, photographes, artiste-chercheurs... ) ont été invités à réaliser eux-mêmes des enquêtes et des productions originales. Le dispositif d'enquête a été l'occasion pour les adolescents d'éprouver leur propre connaissance des principes juridiques au contact de situations vécues par d'autres, en prenant en compte leurs significations sociales et leurs dimensions émotionnelles. En re-mobilisant ces enquêtes dans leurs productions, ils ont pu se confronter directement aux dispositifs techniques pour mieux tester (voire détourner) leurs modalités d'usage tout en développant des modes d'expérimentation et d'écriture créatifs. De cette façon, ils ont su diriger leur propre curiosité et les paramètres attentionnels sur des caractéristiques spécifiques de la privacy.

Cette table ronde fera état des enquêtes et créations produites par les jeunes, puis discutera le potentiel d'appropriation des enjeux éthiques et de renforcement de la littératie numérique chez les jeunes en position inédite de "proto-chercheurs-créateurs", dans la perspective d'une articulation entre les processus d'enquête en SHS et les démarches artistiques.

**Modération : Bérengère Voisin (CEMTI)**

Équipe Adoprivacy :  
**Lorena Lisembard** (CEMTI)

**Discutant-e-s : Clémence Foix** (enseignante partenaire)  
**Martin Pierre** (journaliste, formateur EMI, partenaire)  
**Ninon Lacroix** (photographe, partenaire)  
**Aline Caillet** (ACTE)  
**Christine Vidal** (Le BAL)

17h15-17h30 : Conclusion et perspectives par **Sophie Jehel** (CEMTI), **Laurence Calandri** (IDETCOM), **Lorena Lisembard** (CEMTI), **Cécile Perret** (CEMTI)